



## AVIS D'OPPORTUNITÉ

### Enquête sur l'activité des entreprises de transport routier de voyageurs

---

*Type d'opportunité* : relais d'un ancien dispositif permanent interrompu en 2006

*Périodicité* : tous les 5 ans

*Emetteur* : SOeS (Service de l'observation et des statistiques), au sein du CGDD (Commissariat général au développement durable) du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Au cours de sa réunion du 30 mai 2013, la commission entreprises et stratégies de marché du Cnis a examiné le projet d'enquête cité en référence.

Cette enquête nouvelle prend le relais d'un ancien dispositif permanent interrompu en 2006. La première enquête a été réalisée en 1978. Une refonte a été effectuée en 1992 pour introduire des concepts nouveaux : origine-destination des trajets, voyages, motifs de voyage. Elle a ensuite été renouvelée en 1997 pour mieux assurer la coordination avec les autres sources d'information sur le même thème. Cette enquête permanente a finalement été suspendue en 2006, suite à un arbitrage effectué, dans un contexte de réduction de moyens.

Le CNIS (rapport Bernadet, n°102 de mars 2007) souligne la nécessité d'améliorer la connaissance d'ensemble du transport par autocar. Le rapport met notamment en exergue une nécessaire évolution de l'enquête en ciblant le transport occasionnel de façon à disposer de résultats plus fiables sur les origines et destinations.

L'objectif est de mesurer par type de véhicule :

- L'intensité de leur usage
- Leurs équipements (aménagement pour les personnes handicapées, protection de l'environnement,...)
- Leur consommation de carburant
- Le type d'activité pour lequel le véhicule est utilisé (services réguliers ordinaires urbains, interurbains, services occasionnels,...)
- La localisation par origine et destination de la circulation de ces véhicules

Enfin, à condition que ce soit possible, à un coût raisonnable pour les services enquêteurs et pour les entreprises interrogées, l'enquête s'efforcera d'estimer la quantité de transport (voyageurs-kilomètres) et les taux de remplissage des véhicules.

Les unités échantillonnées sont les véhicules de transport en commun : autobus et autocars d'au moins 10 places assises immatriculés en France et éventuellement les véhicules légers affectés au transport en commun.

Le champ de l'enquête est constitué des entreprises utilisatrices de véhicules de transport en commun, quel que soit le secteur auquel elles appartiennent. Elle couvre toute la France, y compris les DOM.

La collecte par internet serait privilégiée.

L'enquête se déroulera en 2014. Elle s'étendra sur l'année, en deux étapes :

- Un questionnaire général sur l'utilisation du véhicule sur l'année 2013.
- Un questionnaire détaillé sur l'utilisation du véhicule sur une ou plusieurs périodes courtes réparties au cours de l'année.

Les résultats feront l'objet d'études dans les collections du CGDD (« Chiffres et Statistiques », « Le point sur », ...). Les premiers résultats pourraient être disponibles au premier semestre 2015.

Le Président, après avoir entendu la commission, émet un **avis d'opportunité favorable** à cette enquête. **L'opportunité est accordée pour cinq ans** à compter de l'année suivant celle de délivrance de l'avis d'opportunité.